



Sites Natura 2000 des dunes littorales landaises

FR7200710 – L 01 Arcachon à Mimizan
FR7200711 - L 02 Mimizan plage à Vieux Boucau
FR7200712 - L03 Vieux Boucau à Hossegor
FR7200713 - L04 Capbreton à Tarnos

Catalogue des habitats naturels

Sites dunaires landais

Révision mai 2016



Présentation :

Table des matières

Présentation :	-----	2
Fiche n° 1	Sables des hauts de plage à Talitres -----	4
Fiche n° 2	Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux -----	6
Fiche n° 3	Dunes mobiles embryonnaires atlantiques -----	8
Fiche n° 4	Dunes mobiles à gourbet des côtes atlantiques -----	10
Fiche n° 5	Dunes grises des côtes atlantiques -----	12
Fiche n° 6	Pelouses rases arrière-dunaires -----	14
Fiche n° 7	Dunes fixées décalcifiées atlantiques -----	16
Fiche n° 8	Dunes à Saule des dunes -----	18
Fiche n° 9	Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne liège -----	20
Fiche n° 10	Bas-marais dunaires -----	24
Fiche n° 11	Roselières et cariçaias dunaires -----	26
Fiche n° 12	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i> . -----	28
Fiche n° 13	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition -----	30
Fiche n° 14	Landes sèches thermo-atlantiques -----	32
Fiche n° 15	Prés humides littoraux thermo-atlantiques des Landes et des Charentes -----	34

Ce catalogue constitue un document de travail actualisable.

Il peut être enrichi au fil de l'avancement des connaissances, et notamment des études spécifiques menées en lien avec les problématiques Habitats naturels, espèces ou phytosociologie.

Une actualisation a été faite en février 2016, afin d'intégrer les données issues de l'étude menée par Josselin Dufay, notées « CBNSA » dans le catalogue. Bibliographie :

Dufay Josselin (2014). Amélioration des connaissances sur la flore rare et menacée et les habitats naturels du littoral sud-landais. Rapport de stage au CBNSA en Master 2 (Université de Caen). 54 p + annexes.

Coordination

Gilles Granereau

Chargé de mission Natura 2000

Réseau habitats – Flore de l'ONF

(Merci de faire part de vos remarques @ gilles.granereau@onf.fr)

Fiche n° 1

Sables des hauts de plage à Talitres

(Replats boueux ou sableux exondés à marée basse)

1140-1	CORINE : 14	IC	Absence de végétation
--------	-------------	----	-----------------------

Association : Sans objet, il s'agit d'un habitat sédimentaire, non végétalisé.

Description : Correspond à la partie de la haute plage concernée par les battements de marées, sur laquelle on peut trouver des lasses de mer, mais pas de végétation pérenne.

Espèces associées : Essentiellement le crustacé Puce de mer, ou Talitre (*Talitrus saltator*), pouvant être accompagné d'espèces d'insectes fréquentant les lasses de mer.

Contraintes : Il s'agit ici de la zone de plage habituellement utilisée par les plagistes (notamment par petits coefficients de marées, ou à marée basse), ce qui restreint fortement la vie animale. De plus, le nettoyage mécanique élimine les Pucés de mer (et aussi les autres insectes), ce qui conduit la plupart du temps à un habitat naturel très dégradé, du fait en particulier de la disparition de la vie animale.



Habitat caractéristique à marée basse (ici, sable fin)



Zone de contact océan-continent



Autre aspect, avec rides hydrauliques à marée basse.



Plage à graviers (sud landais)

(Végétation annuelle des laisses de mer)

1210-1	CORINE : 17.2	IC	Végétation basse
--------	---------------	----	------------------

Association : Rattaché à la classe du *Cakiletea maritima*, l'habitat ressort de l'association du *Cakiletum maritima*. Un autre ordre est également décrit dans cette classe : le *Euphorbietalia peplis*, qui correspond aux Communautés thermophiles méditerranéennes à cantabro-atlantiques. L'association correspondante, et présente dans le sud landais, est la *Matricario maritima*-*Euphorbietum peplis*. Toutefois, il serait intéressant de mieux décrire cette association, qui pourrait plutôt constituer une déclinaison du *Cakiletum* (*Cakiletum maritima* - *Euphorbietum peplis* ?), voire du *Honckenyo peploidis* - *Euphorbietum peplis*.

Description : Cet habitat peut être présent au-dessus du précédent (Sables à Talitres) ; il est caractérisé par la présence des « laisses de mer », qui correspondent au sens strict à la zone de dépôt laissé par l'océan, et composée de débris organiques (bois, algues, cadavres d'animaux...). Ces débris sont naturels, et indispensables à la venue d'espèces spécialisées (insectes vivant des débris, des cadavres...), et apportent de plus une part non négligeable d'azote aux espèces végétales. Le peuplement végétal est habituellement épars, et composé majoritairement d'espèces annuelles. La part des bois est nommée « bois flottés », et peut également constituer un habitat pour la faune et la flore.

Espèces associées : Concernant la faune, un certain nombre d'espèces peuvent être rencontrées ; les suivantes sont étudiées dans le cadre des suivis des opérations de nettoyage manuel sélectif : Caractéristiques des laisses de mer :- *Talitrus saltator* (Montagu, 1808). Amphipoda Talitridae ; - *Phaleria cadaverina* (Fabricius, 1792). Coleoptera Tenebrionidae ; - *Cafius xantholoma* (Gravenhorst, 1806). Coleoptera Staphylinidae ; - *Phytosus balticus* Kraatz, 1859. Coleoptera Staphylinidae. Caractéristiques des bois flottés :- *Callicnemis atlanticus* Mosconi, 1996. Coleoptera Dynastidae ; - *Mesites aquitanus* Fairmaire, 1859. Coleoptera Curculionidae. Espèces nécessitant laisses de mer et bois flottés :- *Labidura riparia* (Pallas, 1773). Dermaptera Labiduridae ; - *Eurynebria complanata* (Linné, 1767). Coleoptera Carabidae ; - *Xanthomus pallidus* (Curtis, 1830). Coleoptera Tenebrionidae. La Puce de mer (crustacé) est également présente.

La flore est représentée essentiellement par le Caquillier, espèce annuelle pouvant constituer des peuplements lâches, associée parfois au Pourpier de mer (espèce protégée), et à la très rare Euphorbe péplis (protégée également, présente dans le sud landais et à hauteur de Moliets).

Contraintes : Trois éléments sont susceptibles de perturber l'habitat, voire de le détruire : l'érosion marine, qui est un phénomène naturel non contrôlable, le nettoyage mécanique systématique, et la fréquentation humaine. Pour ces deux derniers facteurs, on cherche à engager des opérations de nettoyage manuel sélectif, et à implanter des dispositifs permettant de canaliser le public. L'habitat est globalement en mauvais état de conservation, en dehors des zones nettoyées manuellement.

La conservation de cet habitat constitue un enjeu majeur dans les documents d'objectifs.



Pieds de Cakilier, caractéristique de l'habitat



L'apport de débris organiques nommés laises de mer, enrichit la diversité faunistique et floristique.



Nettoyage manuel sélectif des laises de mer



La très rare Euphorbe péplis.

(Dunes mobiles embryonnaires)

2110-1	CORINE : 16.211	IC	Végétation basse
--------	-----------------	----	------------------

Association : Au sein de la classe des *Euphorbio paraliae – Ammophiletea australis*, l'association concernée est *Euphorbio paraliae – Agropyretum juncei*, qui correspond à la forme typique des peuplements. Plus marginalement, et issu de la classe du *Honckenyo peploidis – Elymetea arenarii*, on peut observer plus rarement le *Honckenyetum peploidis*, souvent en peuplements isolés. Le CBNSA identifie 4 groupements :

- GR1 : une sous association de l'*Euphorbio paraliae – Agropyretum juncei* caractérisée par la présence de *Honkenya peploïdes* et *Polygonum maritimum* (association très rare sur le littoral),
- GR2 : une sous association type de l'*Euphorbio paraliae – Agropyretum juncei*, composé des espèces caractéristiques de la dune embryonnaire,
- GR3 : une variation du précédent, caractérisé par la présence de *Crithmum maritimum* et *Achillea maritimum*, plutôt sur sables grossiers vers Tarnos, pouvant être classé dans l'association à *Crithmum maritimum* et *Diotis candidissima* (Géhu, 2008),
- GR4 : enfin, un groupement « de transition » avec la dune blanche, avec la présence de *Galium arenarium* et *Hieracium eriophorum*, caractéristique des hauts de falaise d'érosion marine entre Labenne et Moliets.

Description : Cet habitat, constitué de sables fins (sites L02 et L03) à grossiers (site L04), correspond à la première unité de végétation organisée, susceptible de retenir le sable de façon active. Il est soumis à immersion temporaire, lors des plus forts coefficients de marées, ou des tempêtes. A un stade initial, il se présente sous forme de banquettes basses maintenues par une pelouse à Chiendent des sables. Progressivement, par captation du sable éolien, l'ensemble de la banquette va subir un engraissement jusqu'à se rajuster à la partie occidentale du glacis dunaire. Les dunes embryonnaires sont la plupart du temps des habitats fugaces, soumis à destruction (érosion marine) puis à reconstitution (accrétion).

Espèces associées : A partir du peuplement pionnier de Chiendent des sables, d'autres espèces apparaissent : avec sur la partie basse le Cakilier maritime (*Cakile maritima*), le Liseron des sables (*Calystegia soldallena*), et parfois les rares Pourpier de mer (*Honkenya peploïdes*) et l'Euphorbe péplis (*Euphorbia pepilis*) qui peuvent s'implanter ici en position de réfugiés. Un peu plus haut l'Euphorbe maritime (*Euphorbia paralias*), le Panicaut de mer (*Eryngium maritimum*) voire le Silène de Thore (*Silene thorei*) marquent souvent la limite supérieure de l'habitat. On trouve parfois la Criste marine (*Crithmum maritimum*), voire même dans le sud landais le Diotis maritime (*Achillea maritima* subsp. *maritima*). Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) est susceptible de fréquenter l'habitat s'il peut trouver les conditions de tranquillité indispensables pour ce nicheur au sol. Le cortège d'insectes et de la petite faune se diversifie, d'autant plus que les lasses organiques ne sont pas ôtées de l'habitat.

Contraintes : A l'instar de l'habitat précédent, on se trouve dans une zone potentiellement soumise à érosion marine, qui peut conduire à la destruction de l'habitat, puis en phase de répit d'érosion, à sa reconstitution rapide. La sensibilité au piétinement et à la fréquentation nécessite souvent la mise en place de clôtures simples. Bien entendu, toute action de protection lourde (enrochement...) peut détruire irrémédiablement l'habitat, mais la technique est aujourd'hui fort heureusement abandonnée (en tout cas dans les sites naturels). L'habitat est globalement en assez bon état de conservation, depuis que l'on a cessé de le nettoyer mécaniquement, et que l'on interdit tout nettoyage mécanique à moins de 5 m de la limite de la végétation (pouvant être portée à 10 m si présence d'espèce emblématique comme le Gravelot à collier interrompu). Ceci est inscrit dans le cahier des charges préparé par le Conseil général des Landes, destiné au nettoyage mécanique ; les agents ONF peuvent vérifier le respect de ses clauses.



Dune embryonnaire en phase de progression (reconstitution après érosion. Mimizan).



Autre dune embryonnaire en cours de reconstitution (Seignosse).



Dune embryonnaire en phase d'érosion marine (falaise en partie masquée par les apports de sable printaniers, à Soustons).



Sud landais, marge ouest de la dune embryonnaire : présence de Diotis, de Criste marine, d'Euphorbe péplis...

(Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches))

2120-1	CORINE : 16.2121	IC	Végétation basse
--------	------------------	----	------------------

Association : Dans la classe de *Euphorbio-Agropyretum junceiformis*, on trouve six associations : *Euphorbio-Ammophiletum arenariae*, décrit plutôt sur sols calcaires, mais souvent présent au début de la dune blanche : *Sileno thorei-Ammophiletum arenariae*, caractéristique des dunes Aquitaines par la présence du Silène de Thore ; *Crithmo-Diotisetum candidissimae*, association plutôt du sud landais, où Criste marine et Diotis cohabitent ; *Festuco juncifoliae-Galietum arenariae*, endémique par ses plages de Gaillet des sables ; *Euphorbio paraliae-Festucenion arenariae*, association à Fétuque et Euphorbe ; *Galio arenarii-Hieracietum eriophori*, autre association fortement endémique avec présence de Gaillet et d'Épervière des sables. Le CBNSA distingue cinq groupements de dune blanche et trois pour la dune fixée pour le sud landais :

Dune blanche :

- GR 5 : Ammophilaie typique (Gourbet, Panicaud, Euphorbe paralias, Liseron) formant l'association du *Sileno thorei - Ammophiletum arenariae*,
- GR 6 : Groupement type du *Galio arenarii - Hieracietum eriophori*, avec une bonne représentation du Gaillet des sables,
- GR 7 : déclinaison du précédent, il voit l'apparition de *Ononis spinosa* subsp. *procurrens*, et *Lotus corniculatus*,
- GR 8 : déclinaison du GR 6, avec *Astragalus baionensis* et *Lotus corniculatus*,
- GR 9 : toujours déclinaison du GR 6, caractérisé par la présence de pelouses de *Festuca juncifolia*, en remplacement d'*Elytrigia juncea*.

Dune semi-fixée :

- GR 10 : présent à Soustons uniquement, lié à une introduction volontaire : l'abondance d'*Anthemis maritima* amène à penser à une dégradation du *Galio-Hieracietum eriophori*,
- GR 11 : caractérisé par la présence de l'Armoise, du Solidage, de l'œillet, de *Thesium humifusum*, de *Plantago lanceolata*, avec également *Thymus praecox* subsp. *britannicus* et *Koeleria glauca*,
- GR 12 : sous-association du *Galio-Hieracietum eriophori*, on y voit l'apparition de l'Immortelle, du Corynéphore, et de *Herniaria ciliolata* subsp. *robusta* ; GR 12 peut assurer la transition avec la dune fixée.

Description : L'action conjuguée du vent (transport de sable) et de la végétation (arrêt du sable) contribuent à l'élévation de la dune. Ce milieu a été favorisé par l'homme, qui a érigé des palissades relevables, et planté à grande échelle le Gourbet (*Ammophila arenaria*, est aussi nommé oyat - appellation nordique-). L'habitat se développe depuis la dune embryonnaire (ou des laisses de haute mer dans les secteurs à forte érosion marine) et se caractérise par une végétation généralement dense où domine le Gourbet lorsqu'il est favorisé par les travaux de fixation. Le substrat est sableux, essentiellement minéral, de granulométrie faible à grossière, parfois mêlé de débris coquilliers, exceptionnellement atteint par les vagues.

La végétation que l'on y trouve est psammo-halophile, adaptée à un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien chargé de sel.

Il convient toutefois de distinguer la typologie spécifique de Tarnos (celle de Capbreton en est proche), où la « dune blanche » est réduite à un bourrelet de quelques décimètres de large.

Espèces associées : Le gourbet (nommé oyat au nord) est dominant sauf dans la partie sud landaise où il est remplacé par le Chiendent des sables et la Fétuque. La diversité devient importante, avec nombre endémique, espèces protégées, parmi lesquelles : l'Armoise de Lloyd (*Artemisia campestris* subsp. *maritima*), l'Astragale de Bayonne (*Astragalus baionensis*), l'Aspérule occidentale (*Asperula occidentalis*), la Criste marine (*Crithmum maritimum*), le Diotis maritime (*Achillea maritima* subsp. *maritima*), l'Épervière laineuse (*Hieracium eriophorum*) le Gaillet des sables (*Galium arenarium*), la Linaire à feuilles de Thym (*Linaria thymifolia*), le Lis Matthiole (*Pancratium maritimum*), la Luzerne maritime (*Medicago marina*), l'Œillet de France (*Dianthus gallicus*), le Silène de Thore (*Silene thorei*), le Silène des ports (*Silene portensis*), le Solidage à grosses racines (*Solidago macrorrhiza*)...

Pour les espèces animales, et outre les nombreux insectes, citons l'Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*), l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), le Cochevis huppé (*Galerida cristata*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)...

Contraintes : Si un mode de gestion souple est adopté, cet habitat s'avère réactif. La gestion souple consiste à adapter les travaux en fonction des situations (érosion marine, surfréquentation, zones urbaines...) en ayant recours aux seuls outils « naturels » efficaces : les branches (couvertures et andains), et la plantation (Gourbet et Chiendent). Gérées de cette façon, les dunes blanches sont actuellement en bon état de conservation (sauf à Capbreton où une action de protection et réhabilitation doit être engagée).



Avant-dune (dune blanche) caractéristique à Seignosse.



Dune haute à Mimizan, avec dominance du gourbet.



Vue aérienne de la dune blanche précédente.



Le gourbet, espèce caractéristique du milieu, est toutefois remplacé par le Chiendent des sables dans le sud landais.

(Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises))

2130-2	CORINE : 16.222	PRIORITAIRE	Végétation basse
--------	-----------------	-------------	------------------

Association : Classe du *Koelerio glaucae – Corynephoretea canescentis* (communautés cantabro-atlantiques à méso méditerranéennes occidentales, parsemées de chaméphytes et souvent riches en bryophytes). On dénombre trois associations : *Artemisio lloydii – Helichrysetum stoechadis* (dune grise à Immortelle et armoise), *Sileno portensis – Helichrysetum staechadis* (dune grise à végétation basse, avec Silene des ports et Immortelle) et le rare *Alyso loiseleuri – Helichrysetum staechadis* (Corbeille d'or et Immortelle), présent sur quelques dizaines de kilomètres dans le sud landais. Le CBNSA a identifié quatre groupements pour le sud-landais :

- GR 13 : dominé par L'immortelle, ce groupement voit également la présence du Silène des ports, de l'Hélianthème taché, de la Petite oseille, de la Herniaire, de *Vulpia fasciculata* (et *Phleum arenarium* obs. pers.), et peut être rattaché au *Sileno portensis – Helichrysetum stoechadis*,
- GR 14 : très localisé vers Tarnos, il est caractérisé par une codominance de *Helichrysetum stoechas* et *Pancratium maritimum*,
- GR 15 : rattaché à l'*Alyso loiseleuri – Helichrysetum stoechadis*, on y trouve la rarissime Corbeille d'or des sables, associée à l'Immortelle, au Corynéphore, à l'Armoise, à l'œillet de France, à *Sedum acre*... Présence entre Tarnos et Hossegor.
- GR 16 : végétation rase, avec absence d'Immortelle et de Corynéphore, mais présence de Thym, de *Vulpia fasciculata*, de *Carex* des sables, de fétuques.

Description : La végétation de dune grise s'installe là où les apports de sable sont absents ou très faibles. Cet habitat se développe immédiatement au contact du revers interne de la dune mobile. Le substrat est sableux, et présente une fine couche humifère à sa surface. Il peut s'échauffer et devenir très sec en été. De granulométrie assez fine ou plus grossière, il est plus ou moins enrichi en débris coquilliers.

La végétation de dune grise peut être présente aussi bien en lette (cas le plus fréquent), que sur le plateau dunaire (dans ce cas, indicateur d'un bon état de stabilité).

Sur le sud, (site L 04), la végétation de dune grise peut être présente très près de la plage, du fait de la typologie bien particulière de ces dunes.

Le faciès à Armoise et Immortelle constitue une prairie de 30 à 40 cm de hauteur, et correspond souvent à des apports de sable modérés. Le faciès à Silène des ports et Immortelle est souvent plus bas et associé à une couverture bryolichénique. Enfin, l'habitat à Corbeille d'or et Immortelle, est circonscrit au sud landais, son aire limite au nord étant Hossegor. Ces deux derniers habitats sont sensibles aux apports de sable.

Espèces associées : Outre certaines espèces de la dune blanche, d'autres végétaux sont caractéristiques : l'Armoise de Lloyd (*Artemisia campestris* subsp. *maritima*), l'Aspérule occidentale (*Asperula occidentalis*), la Corbeille d'or des sables (*Alyssum loiseleuri*) de Tarnos à Hossegor, la Fétuque de Gascogne (*Festuca vasconensis*), le Lis Matthiole (*Pancratium maritimum*), l'Œillet de France (*Dianthus gallicus*), le Silène des ports (*Silene portensis*), le Solidage à grosses racines (*Solidago macrorhiza*)...

Concernant la faune, on retrouve la plupart des espèces de la dune blanche, mais aussi des Reptiles comme la Coronelle girondine (*Coronella girondica*), l'emblématique Léopard ocellé (*Timon lepidus*)... On note la présence d'un insecte, endémique majeur, la Géotrupe soyeuse (*Thorectes sericeus*).

Contraintes : Cet habitat est certainement le plus fragile parmi les habitats dunaires. De plus, il a été constaté que son bon état de conservation peut être assuré par les lapins, dans la mesure où la fréquentation anthropique est maîtrisée. Du fait de sa fragilité, et souvent de la difficulté de bien maîtriser la fréquentation, il est souvent en mauvais état de conservation.

La technique de l'exclos, mise au point en 1997, permet de protéger des zones plus ou moins étendues, en prenant en compte une certaine fréquentation humaine.



Faciès à Armoise et Immortelle (Capbreton).



Dune grise à Corbeille d'or des sables et Immortelle (Labenne).



Faciès à Silène des ports et Immortelle.



Exclos pour la protection de la dune grise et de la Corbeille d'or.

(Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises))

2130-5	CORINE : 16.227	PRIORITAIRE	Végétation basse
--------	-----------------	-------------	------------------

Association : Habitat rattaché à l'alliance de *Helianthemetea guttati*, avec deux associations (CBNSA, 2006) : Le *Vulpio bromoidis-Trifolietum subterranei*, association de vulpin et de trèfle de hauteur moyenne, et *Logfio minimae-Airetum praecocis*, végétation plus basse, avec Filago et Aira précoce. Le CBNSA identifie deux groupements :

- GR 17 : caractérisé par la Petit oseille, l'Hélianthème, le Filago, la petite Aira précoce, et *Vulpia fasciculata*, son rattachement à une association reste à préciser.
- GR 18 : présence de pieds de Ciste assez abondants, au milieu de la végétation de pelouse, traduisant un début de transition avec les ourlets.

Description : Il s'agit de végétations herbacées ouvertes de faible hauteur, dominées par de petites espèces annuelles, qui apparaissent et fleurissent rapidement au printemps, puis se dessèchent. Cet habitat est potentiellement présent sur l'ensemble de la région, mais est mieux développé sur le littoral ; il se compose de communautés xérophiles, acidiphiles, se développant sur des sols tassés, oligotrophes, sableux ou parfois sur zones érodées de lithosols. L'habitat est souvent en mosaïque parmi d'autres faciès de dune grise ou de fourrés. Il se développe souvent à l'abri de l'ourlet, ou dans des clairières de manteau proches de la lisière.

Espèces associées : Les espèces déjà mentionnées de la dune grise peuvent être présentes, mais dans l'habitat même, c'est l'Hélianthème à gouttes (*Tuberaria guttata*) qui est le plus caractéristique.

Concernant la faune, on retrouve les mêmes espèces qu'en dune grise.

Contraintes : Cet habitat est également très fragile, bien qu'il soit essentiellement composé d'annuelles qui supportent le piétinement (modéré toutefois). Néanmoins, un piétinement intense peut empêcher la floraison et de ce fait la conservation de l'habitat. De plus, il a été constaté que son bon état de conservation peut être assuré par les lapins, dans la mesure où la fréquentation anthropique est maîtrisée. Du fait de sa fragilité, et souvent de la difficulté de bien maîtriser la fréquentation, il est souvent en mauvais état de conservation. Comme pour la dune grise, la technique de l'exclos, mise au point en 1997, permet de protéger des zones plus ou moins étendues, en prenant en compte une certaine fréquentation humaine.



L'Hélianthème à gouttes.



Prairie à base d'annuelles en mosaïque avec la dune grise.



L'habitat se trouve souvent au niveau de l'ourlet, et laisse apparaître le sable.



Ici encore en mosaïque avec d'autres habitats (Capbreton).

(Dunes françaises à Bruyère cendrée (« dunes brunes à Bruyères »)
)

2150	CORINE : 16.244	PRIORITAIRE	Végétation basse
------	-----------------	-------------	------------------

Association : Rattaché à la classe du *Calluno vulgaris – Ulicetea minoris* (Communautés xéro – thermophiles, méditerranéo atlantiques), l'habitat correspond à l'association *Festuco vasconensis – Ericetum cinerea*, représentée par l'endémique Fétuque de Gascogne et la bruyère cendrée. Le référentiel Corine biotopes indique « Bruyères à *Erica cinerea – Festuca vasconensis* des dunes sèches du sud-ouest de la France ». Bien que prioritaire, cet habitat n'est pas décrit dans les cahiers d'habitats (voir également les groupements pour l'habitat « Landes sèches »).

Description : Situé dans la zone où les apports de sable sont absents ou très faibles, cet habitat se trouve généralement à proximité de la lisière, et peut être présent dans les clairières forestières. Le substrat est sableux, et présente une fine couche humifère à sa surface. Il peut s'échauffer et devenir très sec en été. Sa granulométrie est assez fine à grossière. En règle générale, il présente une extension relativement faible, et apparaît plutôt sous forme de mosaïques disséminées au sein de la végétation de dune grise ou des fourrés. Afin de le distinguer de l'habitat de même niveau phytosociologique « Landes sèches » (4030-4), nous proposerons le critère distinctif suivant :

Dominance de la Fétuque de Gascogne, associée à la Bruyère cendrée et au Ciste à feuilles de sauge.

Espèces associées : La végétation semble moins diversifiée que celle de la « dune grise », car elle constitue la plupart du temps une pelouse dense où dominant deux ou trois espèces (Fétuque, Ciste, Bruyère cendrée). On note l'apparition d'espèces forestières. La Fétuque de Gacogne (*Festuca vasconensis*) est abondante (dominante à co-dominante), et accompagnée de Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), de Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), voire de Bruyère à balais (*Erica scoparia*), de Sabline de montagne (*Arenaria montana*), parfois de Callune (*Calluna vulgaris*). On peut y trouver occasionnellement la Romulée à bulbe (*Romulea bulbocodium*), mais aussi le Léopard ocellé (*Timon lepidus*).

Contraintes : Compte tenu du manque de connaissance sur l'habitat, nous ne détaillerons pas ses contraintes spécifiques, rajoutant qu'il est présent en mosaïques souvent d'étendues peu significatives. Ce manque de connaissance sur l'habitat, mais aussi sur sa définition même, amènent à attirer l'attention du collège scientifique sur la nécessité de régler la question de l'insuffisance du cahier d'habitats.



Fétuque et bruyère, avec un pied de ciste.



L'habitat est souvent réduit à des bordures de chemins.



Romulée à bulbe dans l'habitat (Mimizan).



Bruyère cendrée à la floraison.

(Dunes françaises à Bruyère cendrée (« dunes brunes à Bruyères »))

2170-1	CORINE : 16.26	IC	Végétation arbustive
--------	----------------	----	----------------------

Association : Rattaché à la classe du *Crataego monogynae – Prunetea spinosae* (Aubépine monogyne et Prunellier) l'association correspondante est *Rubio peregrinae – Salicetum arenariae* (Garance voyageuse/Saule des dunes).

Description : Il s'agit de végétations de fourrés arrière-dunaires, structurées par des espèces arbustives généralement assez basses et parfois accompagnées d'espèces « grimpantes » (Garance, Chèvrefeuille...). Le port du Saule des dunes est généralement prostré ; ses feuilles argentées-soyeuses caduques, aux bordures recourbées vers le dessous sont caractéristiques. Sa présence marque la plupart du temps une certaine hydromorphie.

Espèces associées : L'habitat est caractérisé par la présence du Saule des dunes (*Salix arenaria*) ; on peut y trouver des espèces lianescentes, telles la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), le Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), la Ronce à feuille d'orme (*Rubus ulmifolius*). Le Baccharis (*Baccharis halimifolia*) peut s'y développer, jusqu'à supplanter les Saules.

Contraintes : Les surfaces concernées étant faibles, il est ici encore préférable d'aborder globalement les problématiques concernant l'habitat, situé souvent entre dune grise, fourrés, et dune boisée. La fréquentation peut constituer une forte contrainte, d'autant plus que ces buissons denses et souvent isolés constituent des refuges appréciés par la micro-faune et certains oiseaux.



Formation à Saules des dunes soumise à ensablement modéré.



Chatons du Saule au printemps.



Saulaie dunaire en revers de dune (Biscarrosse).



L'aspect argenté caractéristique du Saule des dunes est lié à son duvet.

(Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale)

2180-3	CORINE : 16.29	IC	Végétation arborée
--------	----------------	----	--------------------

Association : Rattaché à la classe du *Quercetea ilicis*, l'irradiance thermo-atlantique correspondante est déclinée sous l'association *Pino pinastri – Quercetum seberis*. La frange constitue parfois un faciès de l'habitat, mais présente un intérêt écologique plus fort que celui de la pinède. On y trouve une sous-association endémique (*Pino pinastri – Quercetum suberis – Sarothamnetum scoparii*), riche en espèces de landes, et avec notamment le Genêt à balai (*Cytisus scoparius*), la Bruyère à balai (*Erica scoparia*), le Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salvifolius*)... Le CBNSA a identifié quatre groupements pour les fourrés pré-forestiers :

- GR 21 : caractérisé par le manteau à Troène autour des fourrés, présent dans l'extrême sud landais,
- GR 22 : fourré à *Erica scoparia*, caractéristique du secteur Tarnos à Labenne, pouvant être rattaché à la sous-association à Brande du *Suberi-Sarothamnetum scoparii*,
- GR 23 : partie halo-anémomorphosée du fourré, avec Chêne-liège, Arbousier, Pin maritime assez exclusifs.
- GR 24 : stade plus avancé du fourré, pouvant atteindre 3 à 4 m, avec Aubépine et Chêne pédonculé en arbustifs, et en sous-bois Petit et grand Houx. C'est ici que l'on peut également noter la présence d'invasives comme *Pittosporum tobira*, *Elaeagnus X ebbingei*...

Description : Cet habitat se développe sur les arrière-dunes, sur un substrat sableux, faiblement organique, et acide. La physionomie est celle d'une forêt plus ou moins dense, dominée par le Pin maritime et (au sud de Mimizan) le Chêne liège. En fonction du type d'exploitation forestière, la physionomie du peuplement peut être totalement différente. La strate arborée est le plus souvent dominée exclusivement par le Pin maritime, le Chêne liège étant limité au sous-étage, voire absent. A noter, également, la forme particulière du peuplement en limite avec la dune non boisée, où les arbres, subissant les effets du vent et des embruns, sont nanifiés et ont un port souvent tortueux (phénomène d'anémomorphose), la taille des arbres progressant vers l'est. L'ensemble de cette zone constitue la frange, véritable bouclier protecteur pour la forêt située derrière.

Espèces associées : On trouve communément des espèces comme le Genêt à balai (*Cytisus scoparius*), la Bruyère à balai (*Erica scoparia*), le Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salvifolius*), la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), l'arbousier (*Arbutus unedo*). Plus rarement des orchidacées ou des espèces comme la Romulée à bulbe (en bordure de chemins ou de clairières fauchées). La faune est également diversifiée, avec des rapaces nocturnes ou diurnes, des chiroptères, des mammifères, des oiseaux (Engoulevent...) et Reptiles....

Contraintes : Seule une sylviculture extensive, fondée sur l'irrégularisation opportuniste des peuplements (en cas de trouées – chablis, mortalité, ou provoquée – on favorise les feuillus) peut permettre d'atteindre l'optimum de l'habitat. Par ailleurs, un travail du sol trop intense (rouleau landais, rotavator, labour...) peut conduire à une disparition des espèces caractéristiques.

Arrière-dunes boisées à Chêne pédonculé

(Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale)

2180-4	CORINE : 16.29	IC	Végétation arborée
--------	----------------	----	--------------------

Association : Les associations ne sont pas définies. Elles sont rattachées à la classe du *Querco-roboris – Fagetea sylvaticae*, sous l'alliance du *Quercion robori-pyrenaicae*.



2180-3 : *Faciès en pinède.*



2180-3 : *Faciès à chênes dominants en frange*



2180-3 : *Suberaie en sous-étage de pin maritime (Seignosse).*



2180-4 : *Jeune chênaie en hiver (Capbreton).*

Fiche n° 9 (suite)

Description : Il s'agit ici de chênaies généralement assez pures et peu mélangées, qui peuvent se développer dans les parties basses, les versants, ou dans des zones de dépérissement. Le potentiel de cet habitat est certainement contrarié par la sylviculture pratiquée au profit du pin.

Espèces associées : Le cortège de la chênaie déjà évoqué est présent, et l'on trouve habituellement le Petit houx (*Ruscus aculeatus*), le Houx (*Ilex aquifolium*), la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), etc.

Contraintes : C'est en réalité la sylviculture qui contient l'expression de cet habitat, qui est aujourd'hui cantonné aux secteurs les moins facilement exploitables. Il s'agit d'un habitat de grande valeur patrimoniale, et il mériterait d'être mieux valorisé. A ce jour, il est présent sur les arrière-dunes d'Aquitaine ... et de Saintonge.

Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires

(Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale)

2180-5	CORINE : 16.29	IC	Végétation arborée
--------	----------------	----	--------------------

Association : Dans la classe de *l'Alnetea glutinosae* correspondant aux « Communautés dominées par l'Aulne glutineux, parfois par le Bouleau pubescent », on trouve essentiellement l'association du *Myrico-Salicetum atrocinereae*, le nom étant donné par le Piment royal, et le Saule roux.

Description : Il s'agit d'une forêt marécageuse plus ou moins dense, avec une végétation composée essentiellement de saules (et de Piment royal), souvent en cépées, et dépassant rarement 5 mètres de hauteur. Le Vergne (ou Aulne) peut dépasser facilement ce sous étage. La strate herbacée est souvent réduite du fait du fort ombrage. Dans certains types, on peut trouver des sphaignes qui peuvent être assez recouvrantes au sol et jusqu'à la base des troncs, ainsi que des touradons d'osmonde royale parfois abondants.

Espèces associées : Outre l'intérêt de l'habitat pour la faune (refuge pour Cistude par exemple), on trouve une couverture de sphaignes, mais aussi un certain nombre de champignons, dont certains sont spécifiques aux Saules. Diverses espèces de ces milieux tourbeux, dont l'odorant Piment royal (*Myrica gale*) sont également présentes.

Contraintes : Ce type d'habitat a régressé au fil du temps du fait des drainages et des reboisements exécutés jusque dans les zones humides. Cette problématique semble aujourd'hui stabilisée, et la prise en compte de règles de gestions spécifiques pour ces habitats paraît être effective. Elles reposent sur le principe du non-interventionnisme, et sur le contrôle du réseau de drainage (mise en place de seuils).



2180-4 : Chênaie près du Boudigau (Capbreton).



2180-4 : Faciès de chênaie à Molinie.



2180-5 : Faciès de saulaie basse (Mimizan).



2180-5 : Autre faciès en berge d'étang (Mimizan).

(Dépressions humides intradunales)

2190-3	CORINE : 16.33	IC	Végétation hygrophile
--------	----------------	----	-----------------------

Association : Appartient à la classe du *Scheuchzerion palustris – Caricetea fuscae* (Communautés atlantiques planitiaires des sols tourbeux oligotrophes), avec comme associations :

- La typique *Holoschoeno romani-Caricetum trinervis* à Carex à trois nervures et scirpe, déclinée par Géhu (1991) en association synendémique.
- les *Calamagrostio epigei-Juncetum subnodulosi* (Calamagrostis et jonc), et *Ophioglossa vulgati – Calamagrostietum epigei* (Ophioglosse et calamagrostis), par analogie avec des associations plus nordiques (CBNSA).
- d'autres associations sont potentielles ou à décrire.

Description : Habitat des dépressions dunaires inondables (avec fortes fluctuations de la nappe), ou des parties les plus humides des lettes. Sol sableux à tourbeux. Plusieurs faciès :

- Sur sable, communauté à *Carex trinervis* et *Carex arenaria*, plutôt "pionnier", et en mosaïque avec des pelouses annuelles, sur des sables venus réduire l'hydromorphie des sols.
- dans les ourlets et en intraforestier, la communauté à *Calamagrostis epigejos* (avec un *Ophioglossum* sp.), fait penser à des associations plus nordiques.
- sur tourbe et vase, et très localement, subsistance des espèces des moliniaies tourbeuse pouvant faire penser à des associations plus lacustres.

Espèces associées : Calamagrostis (*Calamagrostis epigeios*), Carex à trois nervures (*Carex trinervis*), Scirpe-jonc (*Holoschoenus romanus*), Jonc à feuilles tranchantes (*Juncus anceps*), Jonc maritime (*Juncus maritimus*), Lobélie brûlante (*Lobelia urens*), Molinie (*Molinia caerulea*). On peut observer un grand nombre d'autres espèces, l'hydromorphie jouant un rôle important sur la diversification floristique et faunistique.

Contraintes : La grande valeur patrimoniale de cet habitat doit permettre d'interdire toute action lourde, hors opération de génie écologique adaptée, visant le « rajeunissement » de l'habitat ou le contrôle des invasives. Naturellement, le Saule des dunes ou le Piment royal peuvent devenir concurrents sur cet habitat. Par ailleurs, les espèces invasives comme le Baccharis, peuvent détruire l'habitat. Si les assèchements ou reboisements ne sont plus à redouter comme par le passé, il convient de rester attentif à la conservation de l'habitat.

Photos à faire	



(Dépressions humides intradunales)

2190-5	CORINE : 16.35	IC	Végétation hygrophile
--------	----------------	----	-----------------------

Association : Rattachée à la classe du *Phragmitii australis – Magnocaricetea elatae* (Végétation des bords d'étangs, lacs, rivières et marais sur sol mésotrophe à eutrophe, parfois tourbeux des communautés atlantiques et continentales), la ou les associations restent à préciser. On peut néanmoins avancer le *Scirpetum compacti* (Scirpe maritime) et l'*Atriplici hastatae-Phragmitetum communis* (Atriplex et Phragmite). Des précisions sont toutefois à apporter, ces associations étant plutôt réputées présentes à proximité d'eaux saumâtres.

Description : L'habitat correspond aux roselières et aux cariçaias situées en berges des étangs ou mares arrière-dunaires, et baignées par des eaux mésotrophes soumises à un marnage important. La littérature indique la présence d'eaux saumâtres, amenant à situer également l'habitat sur les berges des estuaires (Courants).

Espèces associées : L'espèce dominante est le roseau Phragmite (*Phragmites australis*), et l'on peut trouver le Scirpe maritime (*Bolboschoenus maritimus*), l'Arroche hastée (*Atriplex prostrata*, plutôt en milieu saumâtre), le Jonc maritime (*Juncus maritimus*), le Cladium (*Cladium mariscus*), le Liseron des haies (*Calystegia sepium*), la Laïche cuivrée (*Carex suprina*)... Les phragmites constituent des abris pour nombre d'espèces de la faune.

Contraintes : On peut difficilement évaluer les contraintes de l'habitat, qui est parfois suspecté d'accélérer la dynamique de fermeture : les Phragmites font parfois l'objet de brûlages, afin de réduire leur progression (mais, est-ce là une bonne méthode ?). La problématique du Baccharis (voire de la Jussie) peut réduire sérieusement l'habitat, et quoi qu'il en soit, l'intérêt des roselières n'est plus à démontrer, ne serait-ce que pour certains oiseaux paludicoles. La conservation de cet habitat en forte régression, constitue donc un impératif.



Roselière avec présence du *Scirpe maritime*.



Roselière en bordure d'étang (Mimizan).



Ceinture de roselière en berge d'étang. Leur expansion est souvent limitée par la sylviculture.



Roselière inondée en hiver.

(Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses)

3110-1	CORINE : 22.11 X 22.31	IC	Végétation hygrophile
--------	------------------------	----	-----------------------

Association : Rattaché à la classe du *Littorelletalia uniflorae* (Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses), on dénombre plusieurs communautés rattachées aux alliances :

- **Lobelion dortmannae**, qui comprend quatre associations (dont deux potentielles sur les sites dunaire landais).
- **Elodo palustris-sparganion**, qui comprend sept associations, certaines présentes ou potentiellement présentes.

La détermination des associations nécessite un travail de terrain précis.

Description : Il s'agit d'une végétation vivace rase, aquatique à amphibie, située en bordure des lacs et étangs, et soumise à des variations des niveaux d'eaux (alternance de submersion et de sécheresse). La communauté végétale peut être étudiée au moment de l'assec, où elle ne se trouve plus en situation immergée.

Espèces associées : On peut rencontrer un grand nombre d'espèces, les plus emblématiques (et actuellement potentielles) étant la Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*), l'Isoète de Bory (*Isoetes boryana*), la Pilulaire à globules (*Pilularia globulifera*), le Flûteau nageant (*Luronium natans*), la Lobelia de Dortmann (*Lobelia dortmanna*), le Faux-cresson de Thore (*Caropsis verticillatinundata*)... Plus communément, on trouve les Scirpes (*Eleocharis*), la Baldélie fausse-renoncule (*Baldelia ranunculoides*), la Renoncule à pétales blancs (*Ranunculus ololeucos*)...

Contraintes : Comme toutes les zones humides, cet habitat présente une grande sensibilité aux modifications anthropiques du fonctionnement hydraulique ; si le réseau de drainage peut être visé, l'impact possible de la sylviculture ou de l'agriculture n'est pas à négliger, leurs effets peuvent être importants, même à distance. La fermeture du milieu constitue une contrainte forte, sachant qu'elle répond à une évolution naturelle, mais qui est souvent accélérée par l'action de l'Homme.



Berge à Littorelle et Eléocharis



Faux-cresson de Thore à l'assec, accompagné de Millepertuis des marais, de la Renoncule ololeucos



Pilulaires lors de l'assec.

Fiche n° 13 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

3150	CORINE : 22.13 X (22.41 & 22.421)	IC	Végétation hygrophile
------	-----------------------------------	----	-----------------------

Association : Trois déclinaisons du générique sont concernées. Nous évoquerons les alliances, la définition des associations étant à réaliser sur le terrain.

- Les plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes (3150-1 cor. 22.13 X 22.42) de l'alliance du **Potamion pectinati**,
- Les plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés (3150-1 – cor. (22.12 & 22.13) X 22.41) de l'alliance de l'**Hydrocharition morsus-ranae**,
- Les plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottants à la surface de l'eau (3150-3 – cor. (22.12 & 22.13) X 22.41) des alliances du **Lemnion minoris** et de l'**Hydrocharition morsus-ranae**.

Description : La détermination des habitats est généralement facile, à partir des caractéristiques stationnelles, et de la végétation présente. Pour le 3150-1, il s'agit de végétations aquatiques enracinées vivaces, flottantes ou submergées de macrophytes. La multiplicité des types de végétations ne permet pas de dresser de synthèse quant à la physionomie. La floraison est pour la plupart estivale ou tardi-estivale (étiage). Les feuilles flottantes sont souvent larges et coriaces, alors que les feuilles submergées sont souvent en lanières ou filiformes. A ces végétations se superposent parfois des végétations annuelles flottantes du *Lemnetea*. Concernant les autres habitats, les végétations sont composées de peuplements annuels de Lemnacées, Ricciacées, Hydrocharitacées et Ceratophyllacées, évoluant librement dans l'eau ou initialement fixées au substrat par des rhizoïdes, formant des tapis denses flottants sur des surfaces très variables. Pour le 3150.2, le peuplement reste sous la surface de l'eau, alors que pour le 3150-3, il flotte à la surface d'eaux beaucoup plus stagnantes.

Espèces associées : Pour le 3150-1, les potamots (et le Myriophylle en épi) dominant. On peut trouver ici le Flûteau nageant (*Luronium natans*), mais aussi des espèces animales comme le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)... Pour le 3150-2, on rencontrera des Lentilles d'eau (*Lemna* spp), des Utriculaires (dont *U. australis*, protégée), des Cératophylles... Mais c'est surtout dans cet habitat qu'aurait été présente *Aldrovandra vesiculosa*, aujourd'hui supposée disparue. Enfin, le 3150-3 est caractérisé par ses peuplements flottant sur et au-dessus de l'eau, avec un groupement à Lentilles d'eau et Azolacées, et d'un autre où l'*Hydrocharis* des grenouilles prend une certaine expansion. On peut trouver la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), le Flûteau nageant (*Luronium natans*)...

Contraintes : Comme pour les milieux humides précédents, on note une grande sensibilité à certaines activités humaines qui peuvent perturber, voir détruire les habitats. La contrainte de fermeture des milieux (« eutrophisation ») nécessite parfois d'engager des mesures spécifiques pour enrayer le processus (ou le retarder). La problématique des espèces invasives peut également conduire à une disparition de l'habitat, et des espèces qui lui sont liées. Les jussies, le lagarosiphon, le Myriophylle du Brésil (que l'on peut confondre avec les Myriophylles locaux, voire avec les Cératophylles...) font partie des principales plaies végétales pouvant affecter ces habitats.



Herbier à *Utricularia australis*



. Habitat à *Lemna* spp. Envahi par la Laitue d'eau (*Pistia stratiotes*).



Herbiers à potamots, en eau calmes



Herbier à potamot « anciens » dans une mare

(Landes sèches européennes)

4030-4	CORINE : 31.2411 ; 31.2412	IC	Végétation basse
--------	----------------------------	----	------------------

Association : Ces habitats sont rattachés à la classe du *Calluno vulgaris – Ulicetea minoris*, (Communautés xéro – thermophiles, méditerranéo-atlantiques). L'association correspondante en Aquitaine est le *Festuco vasconensis – Ericetum cinerea*, groupement que nous avons déjà évoqué pour l'habitat « dunes brunes » 2150, qui est prioritaire. Cette difficulté amène à proposer temporairement le critère de détermination suivant :

Dominance du Ciste à feuilles de sauge, avec Féтуque de Gascogne, et plus ponctuellement, Bruyère cendrée.

Le CBNSA a identifié deux groupements pouvant être rattaché à cet habitat (à noter que l'on peut également les affecter à l'habitat « dunes brunes ») :

GR 19 : Il s'agit d'ourlets assez fermés où les espèces des pelouses sont dominées et remplacées par des espèces plus élevées comme le Ciste, la Féтуque de Gascogne, associées à la Garance, la Ronce, le Genêt...

GR 20 : Se distingue du précédent avec l'apparition des espèces de lande telles la Bruyère cendrée, l'Ajonc d'Europe, la Callune, et peut être rattaché au *Festuco vasconensis – Ericetum cinerea*

Description : Habitat situé dans des secteurs où les apports de sable sont absents ou très faibles. Il se développe à proximité de la lisière, et peut être présent dans les clairières forestières, bordures de chemins... Le substrat est sableux, et présente une fine couche humifère à sa surface. Il peut s'échauffer et devenir très sec en été. En règle générale, il présente une extension relativement faible, et apparaît plutôt sous forme de mosaïques disséminées au sein de la végétation de dune grise. Son aspect est celui d'une prairie à Féтуque, où le Ciste à feuille de sauge apparaît comme dominant ou co-dominant.

Espèces associées : La végétation est moins diversifiée que celle de la « dune grise ». On note l'apparition d'espèces forestières. La Féтуque de Gascogne (*Festuca vasconensis*) est abondante, et peut être accompagnée de Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), mais surtout de Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), voire de Bruyère à balais (*Erica scoparia*), de Sabline de montagne (*Arenaria montana*). Parfois de Callune (*Calluna vulgaris*). On trouve peu de potentiel en espèces patrimoniales, mais les cahiers d'habitats considèrent qu'il constitue un « excellent bio-indicateur édaphique et climatique », et présente une « diversité et originalité des invertébrés très élevée ». Le Lézard ocellé, et divers autres Reptiles fréquentent l'habitat, ce qui permet aussi d'élargir aux vertébrés les propos des cahiers d'habitats.

Contraintes : Si cet habitat est relativement stable et moins fragile que les habitats de dune grise, il peut toutefois être soumis à des facteurs anthropiques de dégradation, car il est généralement représenté sur de faibles surfaces, et en mosaïque avec d'autres habitats, dont certains peuvent se développer à ses dépens. La fermeture du milieu (« l'embroussaillage ») peut conduire à sa disparition. Il fait partie des habitats visés par les opérations de réhabilitation par « fauche de lisière ».



Aspect caractéristiques, avec le Ciste bien développé, et la Fétuque.



Vue de l'habitat, avec la dune grise plus à l'ouest (et la dune blanche). Capbreton



Micro-habitat, avec Ciste dominant



Lande sèche, avec Ciste, Fétuque, et quelques pieds de Bruyère cendrée

(Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*)

6420-2	CORINE : 37.4	IC	Végétation herbacée haute
--------	---------------	----	---------------------------

Association : Classe du *Molinio caeruleae – Juncetea acutiflori* (Prairies littorales marécageuses thermo atlantiques), avec une association plutôt aquitanaise, le *Scirpo holoschoeni – Caricetum trinervis* (Scirpe jonc et Laïche à trois nervures). Deux sous-associations sont connues, et sont fonction de la dynamique de l'eau : *juncetosum acutii* dans les lettres les plus humides, avec le Jonc piquant et le Saule des dunes, et *Corynephorosum canescentis* dans les lettres les plus sèches. Il existe en Gironde une sous-association *molinetosum*.

Description : Habitat pouvant être présent, souvent en micro-stations, dans les dépressions interdunaires, et plus généralement les secteurs humides d'arrière-dune. Le système landais est généré par un climat relativement humide, et un certain marnage des eaux. L'aspect est celui d'une pelouse plus ou moins haute, avec scirpes et laïches pour les pôles humides, et le corynéphore pour les secteurs plus secs en été.

Espèces associées : Pour les dépressions interdunaires landaises, Laïche à trois nervures (*Carex trinervis*), Scirpe jonc (*Scirpus holoschoenus*), Agrostide à stolons (*Agrostis stolonifera*), Laïche des sables (*Carex arenaria*), Saule rampant (*Salix repens* subsp. *argentea*), Lobélie brûlante (*Lobelia urens*) ; dans les secteurs plus secs, on trouvera le Corynéphore (*Corynephorus canescens*), du Carex des sables (*Carex arenaria*). On peut également rencontrer *Carex punctata*, des *Blackstonia*...

Contraintes : Ces habitats reliques sont extrêmement rares, et bien souvent en mosaïques de superficies très faibles. La stratégie mise en œuvre pour la conservation des zones humides doit ici être appliquée d'autant plus que les associations végétales concernées pourraient être considérées comme « synendémiques » (= endémisme d'un groupement végétal).

Photos à faire	